

MAIRIE DE VALBELLE
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET, Messieurs VADOT, GROS et RICHAUD.

Excusé : Madame RENON, Messieurs RAPHAELIAN, CHAUVEAUX et DAUMAS.

Convocation et affichage : 16/02/2023

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 5

OBJET : PROJET PASSAGE EN LED DE L'ECLAIRAGE PUBLIC – DEMANDE DE SUBVENTION « FONDS VERTS ».

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de remplacer les lampes de l'éclairage public par des lampes spéciales LED, ce qui permettrait une forte diminution de la consommation actuelle (entre 4 et 5 fois). Cette solution est beaucoup plus économique que de remplacer les luminaires par des luminaires LED. (de 6 à 7 fois moins onéreux).

Le montant du projet est de 4 623.00 € HT.

Monsieur le Maire propose de demander une subvention au titre du « FONDS VERTS ».

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve projet de remplacer les lampes de l'éclairage public par des lampes LED exposé ci-dessus pour un montant de 4 623.00 € HT ;**
- **Sollicite l'aide financière maximale de l'Etat au titre du FONDS VERTS ;**
- **Approuve le plan de financement ci-après :**

*Subv. FONDS VERTS :	3 698.40 € soit 80 %
*Commune :	<u>924.60 € soit 20 %</u>
Total :	4 623.00 €
- **S'engage à financer la part communale de l'opération.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, VALBELLE le 28 février 2023,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS

